Gouvy

VIE COMMUNALE

N° 46
AVRIL
2020

NOUVELLE RUBRIQUE !
UN SERVICE À LA LOUPE.

A lire en page 32

SAISON CULTURELLE
PRINTEMPS 2020

A lire en page 13

INVITATION AUX ASSOCIATIONS
ET PARTENAIRES SOCIOCULTURELS

A lire en page 26

www.gouvy.be

SOMMAIRE

- Conseil communal 4
- Population - État civil 5
- Anniversaire de mariage 6
- La commune et le CPAS de Gouvy vous informent 6
- Enfance - Jeunesse - Enseignement 10
- Culture - EPN - Bibliothèque - Evénement 13
- Tourisme 14
- Aînés 15
- Sport 16
- Nature - Environnement 16
- Primes et aides 23
- Jumelage 25
- Associations 26
- Social 26
- Commerces et services 30
- Agenda du S.I. Gouvy asbl 31
- Un service à la loupe 32

Photo de couverture :
« Criquet » Josy Mottet

Editeur responsable :
Véronique Léonard, Bourgmestre
Bovigny, 59 – 6671 GOUVY

Coordination communale :
Valérie GROLET
valerie.grolet@gouvy.be
080/29.20.21

A l'attention des groupements et associations :
La prochaine édition de « La Vie Communale » sortira **fin juin 2020**. Pour toute insertion dans cette revue, veuillez contacter Valérie Grolet au 080/29.20.21 - valerie.grolet@gouvy.be.

Les membres du Collège Communal sont à votre disposition sur rendez-vous. Si vous souhaitez rencontrer la Bourgmestre ou un échevin, n'hésitez pas à prendre rendez-vous : les numéros de téléphone et les adresses mail se trouvent sur www.gouvy.be. **Vous pouvez aussi obtenir leurs coordonnées à l'administration communale : 080/29.29.29.**

EDITORIAL

Au moment où je vous écris (le 19 mars), nous sommes tous invités à rester un maximum chez nous afin de **lutter solidairement contre cette épidémie** qui touche notre pays mais aussi de nombreux autres. Si ces mesures peuvent paraître contraignantes, elles sont essentielles à la limitation de la propagation du coronavirus et à la protection du public à risque. Un autre objectif primordial de ces mesures est de permettre au personnel des soins de santé de pouvoir assurer au mieux leurs missions en tentant de limiter au maximum le pic de l'épidémie. J'en profite pour remercier toutes ces personnes du secteur de la santé qui œuvrent chaque jour à sauver des vies dans des conditions compliquées.

Et si de notre côté, nous mettions à profit cette période pour apprécier la proximité avec notre famille et nous recentrer sur nos relations, pour déconnecter de notre société de consommation et revenir à des valeurs plus locales, pour apprécier notre région, la nature qui nous entoure et profiter de son pouvoir énergisant, apaisant. Beaucoup de petites phrases significatives voient le jour : « Soyez prudents mais solidaires ! », « Prenez soin de vous et des autres. », mais surtout : **« RESTEZ CHEZ VOUS »**. J'espère qu'elles trouveront échos chez chacun d'entre nous.

Si actuellement, les services communaux fonctionnent au ralenti, nous espérons qu'ils pourront le plus rapidement possible être à nouveau accessibles aux citoyens. Que ce soit à l'administration, aux travaux, dans les écoles ou au château, un nombre important de personnes œuvre chaque jour à votre service. C'est pourquoi avec cette nouvelle édition, vous découvrirez également une **nouvelle rubrique : « Un service à la loupe ».** Avec la Directrice générale, nous avons décidé de vous présenter un service communal lors de chaque parution. C'est l'occasion de mettre en évidence le travail du personnel communal mais également de vous informer sur les missions de celui-ci, les services qu'il peut vous rendre. Profitez bien de ces nouvelles informations.

Véronique Léonard
Bourgmestre

ADMINISTRATION COMMUNALE :

Bovigny, 59 - 6671 GOUVY - Tél. : 080/29.29.29 Fax : 080/29.29.39
Directrice générale : Delphine NEVE - administration@gouvy.be

Horaire d'ouverture des bureaux de l'Administration Communale de Gouvy

	Population		Autres services	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	08.00 - 12.30	sur rendez-vous	08.00 - 12.30	sur rendez-vous
Mardi	08.00 - 12.30	sur rendez-vous	08.00 - 12.30	sur rendez-vous
Mercredi	08.00 - 12.30	13.30 - 18.00	08.00 - 12.30	13.30 - 16.00
Jeudi	08.00 -12.30	sur rendez-vous	08.00 - 12.30	sur rendez-vous
Vendredi	08.00 - 12.30	sur rendez-vous	08.00 - 12.30	sur rendez-vous
Samedi	09.00 - 12.00		sur RDV pour l'urbanisme	

Durant la période de confinement, le personnel de l'administration communale travaille à bureau fermé et est accessible sur rendez-vous mais uniquement en cas d'absolue nécessité

CONSEIL COMMUNAL

Vous trouverez dans cette rubrique **les ordres du jour des conseils communaux**. Les personnes qui le souhaitent peuvent avoir **accès aux comptes-rendus** sur le site communal www.gouvy.be. A défaut d'un accès numérique, un envoi par courrier peut être envisagé sur demande, pour des points précis repris à l'ordre du jour. Le cas échéant, la demande est à adresser par téléphone ou par courrier à l'administration communale.

Nous vous informons également que les personnes qui le souhaitent peuvent recevoir par mail de préférence ou par courrier, une **invitation pour assister au conseil communal, dans le public**, accompagnée de l'ordre du jour de celui-ci. Pour ce faire, vous pouvez vous adresser à Myriam Hay (080/29.29.31 - myriam.hay@gouvy.be)

ORDRE DU JOUR

18 DÉCEMBRE 2019

1. C.P.A.S. Budget 2020. APPROBATION.
2. F.E. de Beho Budget 2020 APPROBATION.
3. Budget communal - Exercice 2020 Services ordinaire et extraordinaire APPROBATION.
4. Taxe communale sur la distribution à domicile de feuilles et de cartes publicitaires, ainsi que de catalogues et de journaux, lorsque ces imprimés ne sont pas adressés, exercices 2020 à 2025. APPROBATION.
5. Travaux publics. Aménagement de trottoirs à Montleban. Convention relative à l'octroi d'un crédit CRAC conclu dans le cadre du financement alternatif d'investissements type "bâtiments". APPROBATION.
6. Distribution d'eau. Lot G13 - Conduite de liaison entre la station de pompage du Luxibout et le réservoir de Commanster. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
7. Marché public. Remplacement des trémies des tracteurs. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
8. Marché public. Mission de consultance en vue de la réalisation d'un audit du service travaux. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
9. Marché public. Consultance en vue de réaliser un audit informatique et de la téléphonie. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
10. Asbl P'tits Soleils. Octroi d'un subside exceptionnel pour les frais destinés au contrôle des infrastructures chez les accueillantes. DECISION.
11. Asbl P'tits Soleils. Octroi d'un subside de fonctionnement annuel. DECISION.
12. Maison des Jeunes MJ 23. Octroi d'un subside exceptionnel de fonctionnement pour l'année 2020. DECISION.
13. Devoir de mémoire. Octroi d'un subside exceptionnel de 550 € pour la participation à un projet documentaire. DECISION.
14. Tourisme. Syndicat d'Initiative des Sources de l'Ourthe orientale asbl. Octroi d'un subside exceptionnel de 1.957,41 € pour l'engagement d'étudiants durant l'été 2019. DECISION.
15. Accueil temps libre. Rapport d'activité 2018-2019. Plan d'action 2019-2020. INFORMATION.

19 JANVIER 2020

1. Patrimoine communal. Développement, construction et exploitation de parcs éoliens sur la Commune de Houffalize. Principe - Conditions - Appel public. APPROBATION
2. Patrimoine communal. Vente de la coupe ordinaire de bois du printemps 2020. Cahier des charges et catalogue. APPROBATION.
3. Charroi communal. Vente de véhicules d'occasion. APPROBATION.
4. Travaux publics. Entretien de voirie "P20" : Rettigny-Bistain. Cahier des charges, conditions, montant estimé et mode de passation du marché. APPROBATION.
5. F.E. de LANGLIRE. Budget 2020. APPROBATION.
6. Charroi communal. Acquisition d'un véhicule tout terrain de type "pick-up" double cabine – 4 portes à moteur diesel de 100KW minimum (TT4). Accord de principe, conditions et mode de passation. APPROBATION.
7. IDELUX Projets Publics. Convention d'adhésion à la centrale de solutions « Smart City ». APPROBATION.
8. Finances communales. Règlement protocolaire. APPROBATION.
9. Salubrité publique. Prime pour la gestion de la reproduction des chats domestiques sur le territoire de la commune de Gouvy. Règlement communal. APPROBATION.
10. Environnement. Règlement relatif à l'aide au coût des analyses de sols au profit des agriculteurs, particuliers et propriétaires forestiers domiciliés sur le territoire de la Commune de Gouvy. APPROBATION.
11. Accueil temps libre. Plaines et stages pour les enfants de 2,5 à 17 ans. Sport Fun Culture ASBL - Convention de subventions dans le cadre de l'organisation de plaines et stages sur le territoire de la commune de Gouvy. APPROBATION.
12. Zone de police "Famenne-Ardenne". Fixation de la dotation communale au budget 2020. APPROBATION.
13. Zone de secours Luxembourg. Fixation de la dotation communale au budget 2020. APPROBATION.
14. ORES. Convention cadre relative au plan de remplacement/suppression des sources lumineuses. APPROBATION.
15. Enseignement. CECP - Mise en œuvre du plan de pilotage – Convention d'accompagnement et de suivi dans le

cadre du dispositif de pilotage des écoles retenues dans la troisième phase des plans de pilotages. APPROBATION.
16. Personnel communal. Statut administratif. Modification de l'annexe relative aux échelles barémiques. APPROBATION.
17. Personnel communal. Cadre du personnel communal. APPROBATION.
18. Personnel communal. Engagement de 3 ouvriers D4. APPROBATION.
19. Personnel communal. Engagement d'un(e) employé(e) administratif(ve) D6 pour le service secrétariat général et constitution d'une réserve. APPROBATION.
20. Personnel communal. Emploi de travailleurs handicapés - état des lieux au 31 décembre 2019. INFORMATION.
21. Mandats de paiement n° 1901, n° 1965 et n° 2069 - exercice 2019. Exécution des dépenses sous la responsabilité du Collège communal. INFORMATION.

POPULATION - ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **THOMAS Zoélie,** née le 17 novembre à Saint-Vith, fille de Christophe et d'HURDEBISE Rosaline de Rogery.
- **BETBEZE Kéo,** né le 20 novembre à Liège, fils de Christian et de MACIA MARTIN Jennifer de Gouvy.
- **CAPRASSE Madox,** né le 25 novembre à Saint-Vith, fils d'Emmanuel et de BLAISE Christelle de Beho.
- **SALIER Adonis,** né le 27 novembre à Liège, fils de Stéphane et de LATHOUWERS Joyce de Bovigny.
- **MASSET Lyam,** né le 25 décembre à Malmédy, fils de Nicolas et de BOULANGER Aurélie de Langlire.
- **SOARES Rodrigo,** né le 08 janvier à Saint-Vith, fils de Jérôme et de HEUZER Vanessa d'Ourthe.
- **PETITJEAN Lyna,** née le 08 janvier à Malmédy, fille de Jordan et de HODCHAMPS Jennifer de Gouvy.
- **OLINGA Heyden,** né le 09 janvier à Luxembourg ville, fils de Cédric et de MAO Christiane de Beho.
- **HUET Adriel,** né le 26 janvier à Malmédy, fils de Jean-Yves et KLEYNEN Mélanie de Beho.
- **DIVANIS Georgios**, né le 01 février à Saint-Vith, fils de Christos et de HOSCHET Pauline de Limerlé.
- **MARTIN Anéo,** né le 15 février à Malmédy, fils de Nicolas et de BEAUPAIN Aurélie de Sterpigny.

MARIAGES

- **CAPRASSE Jérôme & COUGNET Mégane** de Cherain se sont unis le 1er février.
- **DIVANIS Petros & SOPUTAN Citra** de Gouvy, se sont unis le 5 mars.

DÉCÈS

- **LEONARD Andrée** de Bovigny, décédée le 10 décembre à l'âge de 89 ans.
- **LECROMBS Monique** de Rogery, décédée le 11 décembre à l'âge de 71 ans.
- **CONNOLLY Roy** de Steinbach, décédé le 12 décembre à l'âge de 66 ans.
- **LENZ Louise** de Beho, décédée le 02 janvier à l'âge de 91 ans.
- **VANOVERBERGHE Hubert** de Cierreux, décédé le 05 janvier à l'âge de 88 ans.
- **CHISOGNE Solange** de Cherain, décédée le 08 janvier à l'âge de 82 ans.
- **WILMOTTE Jean-Bernard** de Cherain, décédé le 21 janvier à l'âge de 75 ans.
- **ANNET Chantal** de Cierreux, décédée le 21 janvier à l'âge de 53 ans.
- **BOURGRAFF Arlette** de Gouvy, décédée le 22 janvier à l'âge de 60 ans.
- **SCHMIT Johann** de Gouvy, décédé le 23 janvier à l'âge de 33 ans.

- **ANTHEUNISSENS Wim** de Renglez, décédé le 24 janvier à l'âge de 63 ans.
- **DIAZ ALVAREZ Maxime** de Deiffelt, décédé le 1er février à l'âge de 23 ans.
- **URBANY Louis** de Beho, décédé le 7 février à l'âge de 21 ans.
- **PIRON Guy** de Limerlé, décédé le 8 février à l'âge de 82 ans.
- **VAAST Gilberte** de Montleban, décédée le 12 février à l'âge de 96 ans.
- **REITER Karol** d'Ourthe, décédé le 22 février à l'âge de 82 ans.
- **HUBERT André** de Langlire, décédé le 23 février à l'âge de 93 ans.
- **MASSARD Robert** de Courtil, décédé le 26 février à l'âge de 72 ans.
- **AGNES Stéphanie** de Vaux, décédée le 28 février à l'âge de 43 ans.
- **STERLIN Claudine** de Brisy, décédée le 3 mars à l'âge de 71 ans.
- **URBANY Morgane** de Beho, décédée le 7 mars à l'âge de 23 ans.

ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

NOCES DE DIAMANT

CÉLINE (NINIE) COLLIGNON ET ROGER ISTA

Ce samedi 22 février, nous avons accueilli avec plaisir ce couple qui fêtait alors ses soixante années de mariage.

C'est lors du petit bal de village de Sommerain, où vivait Céline, que Roger et elle se sont rencontrés, tandis que lui habitait à quelques kilomètres de là, à Baclain.

Ils ont alors choisi de se marier à la commune de Mont.

Installés depuis plus de cinquante ans à Courtil, ils ont œuvré pendant une grande partie de leur vie dans la petite ferme familiale et dans les bois, en compagnie de leurs chevaux de trait.

Ils ont vu avec plaisir leur famille s'agrandir, d'abord avec leur fils et ensuite avec leurs deux petits-enfants et leurs quatre arrière-petits-enfants.

À présent, ils profitent d'une retraite bien méritée en lisant et en passant du temps auprès des chevaux, l'amour pour ces derniers n'ayant jamais quitté Roger.

Nous les remercions pour cet agréable moment partagé ensemble et leur souhaitons encore une fois tout le meilleur.

LA COMMUNE ET LE CPAS DE GOUVY VOUS INFORMENT

PERMANENCE DU SPF FINANCES

JEUDI 14 MAI 2020

Comme chaque année, le SPF Finances propose une permanence afin de vous aider à compléter votre déclaration d'impôts.

Celle-ci aura lieu au CPAS de Gouvy - Rue d'Ourthe 12/A - 6670 Gouvy

Attention, l'accès aux permanences se fera uniquement sur rendez-vous pris auprès du CPAS. Les agents du SPF se tiendront à votre disposition de 9 à 12h et de 13 à 16h (+/-10 minutes par déclaration).

N'oubliez pas d'emporter tous les documents nécessaires lors de votre rendez-vous (voir www.gouvy.be).

Infos et inscriptions : CPAS de Gouvy - 080/29.20.31 - www.gouvy.be.

LA COMMUNE DE GOUVY RECHERCHE DES ÉTUDIANTS

POUR LES MOIS DE JUILLET ET AOÛT 2020

- Garage communal : travaux divers.
  Condition : faire preuve de polyvalence et réaliser tous travaux demandés dans le secteur du bâtiment, des espaces verts et des cimetières.
- Bibliothèque : assistance à la bibliothécaire (juillet).
- Administration : accueil des camps de jeunes.
  Conditions :
  - être en possession du permis B ;
  - connaissance des outils informatiques de base (suite Office) ;
  - la connaissance du néerlandais et/ou de l'anglais est un atout.
- Eté solidaire : organisation du salon des associations (sous réserve de l'acceptation de l'appel à projet)
  Conditions :
  - être disponible du 17 août au 28 août ;
  - avoir entre 15 ans accomplis et 21 ans ;
  - être inscrit dans un programme scolaire.
- Administration : inventaire des concessions dans les cimetières.
  Conditions :
  - être en possession du permis B ;
  - avoir au moins terminé une première année de l'enseignement supérieur.

POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

- Bibliothèque : assistance à la bibliothécaire les mercredis.

1. Si vous êtes intéressé(e), veuillez envoyer votre candidature (lettre de motivation, curriculum vitae), en précisant le poste qui vous intéresse, pour le 24 avril 2020 par e-mail : administration@gouvy.be.
2. L'attestation à générer via le site https://www.mysocialsecurity.be/student/fr/ sera à fournir en cas d'engagement, avant la signature du contrat.
3. Voir également la rubrique « Tourisme » pour une offre Job étudiant.

GESTION DES CHATS ERRANTS

3 DATES À RETENIR, POUR LA STÉRILISATION ET CASTRATION DES CHATS ERRANTS

Lundi 20 avril

Lundi 15 juin

Lundi 14 septembre

La SRPA de Liège prendra en charge les chats à 7h à l'administration communale à Bovigny.

Chaque cage sera étiquetée (personne de contact et/ou endroit de capture) afin de libérer le chat dans son milieu de vie fin d'après-midi.

Les cages de capture seront disponibles à partir du mercredi qui précède, soit les mercredis 15 avril, 10 juin et 9 septembre.

Infos et réservations : Service accueil - 080/29.29.29.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Déjections canines, aboiements intempestifs, divagation de chiens, ... Si comme le dit la citation bien connue « *Le chien est le meilleur ami de l'homme* », celui-ci peut parfois occasionner aussi bon nombre de nuisances dont nous pouvons tous être victime un jour ou l'autre : un joggeur poursuivi lors de sa course matinale, une petite chaussure souillée sur le chemin de l'école, des portes et fenêtres fermées du fait de voisins canins trop bruyants, ...

Face à ces diverses incivilités encore trop souvent rencontrées, il paraît nécessaire de rappeler les obligations incombant à tout propriétaire de chiens. Le fait de vivre en milieu rural ne peut en effet justifier certains comportements pour le moins inadéquats et incommodants.

Le Règlement Général de Police reprend dans les articles suivants les dispositions prévues en la matière :

- *Art. 90. Dans les espaces publics, en ce compris les galeries et passages établis sur assiette privée, accessibles au public, les chiens doivent être maintenus par tout moyen de retenue de telle façon qu'ils ne puissent s'écarter de leur maître de plus d'1,5 mètre. Toutefois, les chiens utilisés à la garde d'un troupeau ou à la chasse peuvent circuler, sans être tenus en laisse, pendant le temps nécessaire à l'usage auquel ils sont destinés et pour autant qu'ils restent à vue du conducteur du troupeau ou soient repris sitôt la chasse terminée s'il s'agit de chiens de chasse. La présence de chiens est strictement interdite dans les plaines de jeux et l'enceinte des écoles.*

- *Art. 91. Les propriétaires d'animaux ou les personnes qui en ont la garde, même occasionnellement, ont l'obligation de veiller à ce que ces animaux :*

  - n'incommodent pas le voisinage de quelque manière que ce soit, en particulier par des cris ou aboiements intempestifs et répétitifs ;

  - n'endommagent pas les plantations ou autres objets se trouvant tant sur l'espace public que sur terrain privé.

- *Art. 93. Il est interdit de laisser divaguer sciemment, par défaut de prévoyance ou de précaution, un animal malfaisant ou féroce ou encore des bestiaux dont on a la garde, que ce soit sur le domaine public ou sur les propriétés privées d'autrui.*

- *Art. 94. §1 Tout propriétaire ou détenteur d'un chien est tenu de prendre les dispositions qui empêchent celui-ci de porter atteinte illégalement aux personnes, aux animaux et/ou aux biens d'autrui.*

  §2 Les personnes qui accompagnent un chien sont tenues de ramasser les excréments déféqués par celui-ci sur l'espace public, en ce compris les squares, les parcs, les espaces verts des avenues et les jardins publics, à l'exception des caniveaux et des endroits spécialement prévus et aménagés à cet effet. Cette disposition n'est pas applicable au malvoyant seul accompagné d'un chien guide.

Les détenteurs de chiens sont dès lors tenus de veiller au bon respect de cette réglementation, il en va du bien-être de tous, de la sécurité et de l'hygiène. Toute infraction est, selon la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives, punissable d'une amende pouvant atteindre 350 euros.

Contact : Cindy PIRON - Agent constatateur :
0491/927.020 - cindy.piron@houffalize.be

ECHARDONNAGE

Conformément à l'arrêté royal du 19 novembre 1987, relatif à la lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux et aux produits végétaux, le Gouverneur de la province de Luxembourg impose, chaque année, la destruction des chardons nuisibles à l'agriculture et à l'horticulture, de manière à empêcher leur floraison, leur développement, et la dissémination des semences.

Ainsi, tout propriétaire, locataire ou occupant de terres de culture, de terrains vagues ou de tout autre terrain est tenu de prendre les mesures nécessaires en la matière. Le délai pour ce faire est habituellement fixé au 31 juillet.

A défaut, par les intéressés, de se conformer à ces dispositions, il pourra être procédé d'office à la destruction des végétaux nuisibles, aux frais des contrevenants.

Contact : Cindy PIRON - Agent constatateur :
0491/927.020 - cindy.piron@houffalize.be

LA COMMUNE DE GOUVY VEND DES VÉHICULES D'OCCASION

Lot 1 : Mazda BT50

Lot 2 : Opel Movano

Lot 3 : Opel Combo

Lot 4 : Mercedes

Lot 5 : Huyndai Terracan

Lot 6 : Renault Laguna essence 4 places

Les véhicules se trouvent au garage communal.

Procédure administrative :

- seules les offres transmises sur le formulaire de soumission seront prises en considération ;
- les soumissions sont à adresser au secrétariat général par courrier (Bovigny 59 – 6671 Gouvy) ou par mail (genevieve.wergifosse@gouvy.be) pour le 16 avril 2020 ou remises en main propre au Président de la vente lors de la séance d'ouverture des offres ;
- les formulaires de soumission sont disponibles auprès de Geneviève Wergifosse ;
- ouverture des offres : 16 avril à 9h.

Informations : Serge Depierreux - 0472/25.08.82 (questions techniques) – Geneviève Wergifosse – 080/29.29.40 (questions administratives).

Au moment de l'édition de cette revue, il n'est pas possible de connaître la durée précise du confinement. Dès lors, merci de vous renseigner auprès de Mme Wergifosse sur la tenue ou non de la séance d'ouverture des offres au préalable.

ENFANCE - JEUNESSE - ENSEIGNEMENT

SOUTIEN SCOLAIRE SOLIDAIRE

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Envie de mettre votre savoir au profit des enfants en difficultés scolaires ? Envie de faire des rencontres et de partager vos expériences ? Vous disposez de temps libre ?

Dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale, la commune de Gouvy, en partenariat avec la Ligue des Familles, recherche des volontaires afin d'organiser un soutien scolaire aux enfants qui rencontrent des difficultés, dès la rentrée 2020-2021.

Les activités qui peuvent être confiées aux volontaires sont diverses et nombreuses :

- aider et soutenir l'enfant en fonction des difficultés scolaires qu'il rencontre ;
- animer ou participer à l'organisation d'animations autour de la langue française ;
- accompagner l'enfant ou le jeune dans la réalisation de ses devoirs ;
- accueillir les parents ;
- participer aux réunions d'équipe auxquelles ils sont conviés ;
- prendre en charge les inscriptions des enfants via le téléphone des bénévoles.

Profil recherché :

- ✓ connaissance générale des matières enseignées de la 1ère à la 6ème primaire ;
- ✓ avoir une maîtrise suffisante de la langue française parlée et écrite ;
- ✓ capacité à animer un groupe d'enfants ;
- ✓ capacité à travailler en équipe ;
- ✓ être patient, fiable et motivé ;
- ✓ être disponible le lundi et/ou le jeudi dès 15h45 ;
- ✓ être en possession d'un extrait de casier judiciaire modèle 2 (pour contact avec les mineurs) vierge.

Intéressé ? Rejoignez notre équipe !

Pour postuler, adressez votre candidature avec une courte lettre de motivation ainsi qu'un extrait de casier judiciaire modèle 2 à l'attention de Laura GRESSE, Cheffe de projet PCS, par e-mail ou par voie postale pour le 30 avril au plus tard.

Les candidatures seront analysées par le collège, qui pourra se réserver le droit de refuser un profil qu'il jugera incompatible avec les activités prévues.

Infos et contact : Laura Gresse - laura.gresse@gouvy.be - 080/29.29.33 - 0499/35.54.67 - Bovigny, 59 - 6671 Gouvy

SOUTIEN SCOLAIRE SOLIDAIRE

ENQUÊTE AUPRÈS DES PARENTS

Votre enfant rencontre des difficultés dans certaines matières scolaires ? Vous éprouvez des difficultés à l'aider ? Nous pouvons peut-être vous aider ! **Merci de répondre à l'enquête en ligne : www.gouvy.be**

Commune de GOUVY

STAGES Pâques 2020 Gouvy

Stages sportifs et culturels

SPORT FUN CULTURE

Une organisation reconnue par l'O.N.E.

Du Mardi 14 avril au vendredi 17 avril 2020(4 jours)

1	**Stage Bambins « La forêt enchantée et le royaume d'Arendelle »** - Plonge dans l'aventure en compagnie d'Anna, Elsa, Kristoff et Olaf. Bricolages et mini-multisports au programme de ce stage « givrant ». **-Mini-multisports : une panoplie d'exercices visant à développer le plaisir et la découverte par le jeu, avec du matériel adapté. Formation de groupe de niveaux.** **Un moment de relaxation est prévu chaque après-midi…**	**3-4 ans** **4-5 ans**
2	Stage : **CHEF COQ' et autres lapineries** / **Sports FUN** Tu as toujours eu envie de jongler avec les oeufs, tu verrais ben le lapin de Pâques avec des lunettes, et tu rêves de transformer un poulailler en restaurant trois étoiles? Alors c'est parti, bienvenue dans l'univers des gourmands créatifs.. Au menu : créations, ateliers culinaires, illustrations fantaisies et jeux farfelus **Sports FUN** Du volant à la balle sous forme de petits tournois **Le sport d'équipe** allie la coopération et la stratégie, il développe ainsi chez l'enfant les notions importantes..	**6/13 ans Répartis en groupes d'âge**
3	Stage **« Les aventures de Robinson Crusoé »** **Course d'orientation, divers parcours, expériences diverses et variées sur le thème de la nature et de la « débrouille »** **+ Une activité Multisports par jour** **Le sport d'équipe** allie la coopération et la stratégie, il développe ainsi chez l'enfant les notions importantes. **Utilisation de matériel adapté à l'âge et à la morphologie des enfants.**	**6-13 ans Répartis en groupes d'âge**

Renseignements : Lebrun B : 0497/990044 et par le site sport-fun-culture.be

Inscriptions : les inscriptions se feront par téléphone , via mail(**benlebrun@skynet.be**)ou via notre site : www. **sport-fun-culture**.be

Prix et paiement : le 1er jour du stage en espèces
50 €* par stage et par enfant. - **35 €*** en ½ journée (pour les bambins), 60**euros(45 € en ½ j)** pour les enfants hors commune. *** Réduction de 5 € à partir du second enfant d'une même famille !**

Encadrement : Par des moniteurs **régionaux diplômés et spécialisés et conforme aux normes O.N.E.**
Horaire des activités : 9H-16H (avec surveillance sur le temps de midi) → **Garderies :** 8H-9H et 16H-17H
Lieux des stages : 3-5 ans école communale de Beho et 6-13 école communale de Cherain

Pour TOUS : Grande chasse aux œufs en fin de stage

Eté S1	☐ Du 6 au 10 juillet 2020	Nouveauté		**+ d'autres stages**
Eté S2	☐ Du 27 juillet au 31 juillet 2020	Nouveauté		**+ d'autres stages**
Eté S3	☐ Du 03 au 07 août 2020	Vélos - VTT 4 et 2 roues	Nouveauté	**+ d'autres stages**
Eté S4	☐ Du 17 au 21 août 2020	Ados/ aventure	Foot	**+ d'autres stages**

Les programmes d'été définitifs sortiront ultérieurement(à conserver)

UNE NOUVELLE ANNÉE COMMENCE POUR LA MJ 23 !

De nombreux projets ont rythmé l'année 2019 à la MJ 23 qui s'est terminée en beauté avec l'installation d'une maison hantée dans les locaux d'Ourthe pour le projet annuel d'Halloween. L'occasion pour les jeunes d'ouvrir à tous les portes de leur Maison de Jeunes pour un évènement très spécial qui a été pensé, réalisé et mis en place dans sa totalité par les jeunes de la MJ. Une cohésion et un travail de groupe qui ont permis de faire de cette première une véritable réussite !

Après une année riche en activités, la MJ 23 continue son action en 2020 avec de nouveaux projets. Parmi ceux-ci, une collaboration avec le Centre Fedasil de Bovigny et l'AMO l'Etincelle de Vielsalm pour participer ensemble au cortège de la Fête des Myrtilles cet été à Vielsalm. Les jeunes de chaque organisation se rassemblent chaque mois pour travailler ensemble à l'élaboration de déguisements, de réalisations 3D et d'une chorégraphie autour du thème des « Oiseaux de passage ». Un stage sera également organisé du 14 au 18 avril p (sous réserve de la levée du confinement) pour continuer à préparer ensemble ce beau projet. Le rendez-vous sera ensuite donné à tous le 21 juillet pour venir admirer le travail des jeunes lors du cortège de la Fête des Myrtilles.

Dès la fin du confinement, la MJ 23 reprendra donc du service en 2020 en continuant à proposer chaque semaine deux temps d'accueil (le mercredi de 14h à 18h à Bovigny et le vendredi de 18h à 00h à Ourthe) et un atelier créAction (le mercredi de 14h à 17h dans un village différent de la commune chaque mois). En plus de ces activités régulières, la MJ continuera donc à proposer diverses animations et activités ponctuelles.

Contact et informations : Facebook « Maison des Jeunes "MJ 23" » - site web mj23.gouvy.eu - 0470/71.27.42 - mail mj23@gouvy.eu.

FOIRE AU ZÉRO DÉCHET

LE DIMANCHE 17 MAI AU CHÂTEAU DE GOUVY

Une organisation des 4 implantations des écoles communales de Gouvy.

Ateliers animés par des enfants, des parents et toute personne ou association impliquée dans la réduction des déchets.

Expositions de produits facilitateurs de la réduction des déchets.

Mise à disposition gratuite d'un emplacement.

Contact et informations : Brigitte Martin, directrice des écoles communales : 0495/47.65.71.

VISITE DE LA FONDATION FOLON

Dans un premier temps, nous sommes rentrés dans le grand livre de Folon, le musée. Nous avons appris à mieux connaître cet artiste belge. Nous avons découvert ses affiches, ses peintures à l'aquarelle, ses sculptures, ... Toutes ces œuvres nous ont fascinés.

Ensuite, nous avons participé à un atelier peinture. Nous avons illustré à sa manière une poésie de Maurice Carême. Chacun avait quelques vers qu'il fallait dessiner. Après avoir utilisé des crayons gras, des crayons aquarelles puis de la peinture pastel, nos œuvres ont été exposées et ont créé le poème « L'enterrement d'une feuille morte ».

Les élèves de l'école de Bovigny

CULTURE - EPN - BIBLIOTHÈQUE - EVÉNEMENT

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE DE GOUVY

LA BIBLIOTHEQUE SERA FERMEE DU VENDREDI 22 MAI AU SAMEDI 30 MAI INCLUS

Horaires :

- Mercredi > 15h à 18h30
- Jeudi > 10h à 12h
- Vendredi > 15h30 à 18h30
- Samedi > 10h à 12h30

Durant le confinement, ouverture uniquement sur RDV et pour les urgences.

Adresse : Château de Gouvy, route d'Houffalize 12 - 6670 Gouvy

« La lecture, une porte ouverte sur un monde enchanté. » (François Mauriac)

Contact : jacqueline.gregoire@gouvy.be - 080/40.03.02 - 0493/099.192

SAISON CULTURELLE PRINTEMPS 2020 A GOUVY

1. Conférence « Antonio Canova - Le triomphe de la beauté dans le marbre »
   Vendredi 24 avril à 19h30, par Emmanuel Grégoire, historien de l'Art. Lieu : Bovigny, 59 – maison communale. PAF : 5€
2. Sortie culturelle : Limbourg-Verviers
   Samedi 16 mai, en compagnie d'Emmanuel Grégoire.
3. « Circorythm'Oh » par la compagnie Bête à Plumes - Spectacle de cirque rythmique et musical
   Mercredi 20 mai à 20h. Lieu : Hall omnisport - école de Cherain. PAF : 5€/enfant ; 7€/adulte
4. Exposition des ateliers peinture de Gouvy « Sur le fil »
   Les 27 et 28 juin. **Vernissage le vendredi 26 juin à partir de 19h.** Lieu : château de Gouvy (rue d'Houffalize, 12). Entrée libre

Infos et inscription pour tous les événements :

080/29.29.45 - 0495/14.69.80 - dorina.muntean@gouvy.be - www.gouvy.be.

LE TEMPS ET LA DISTANCE N'EFFACENT PAS LES SOUVENIRS ...

VISITE D'UN VÉTÉRAN.

C'est discrètement et très ému que Georges Merz, 94 ans, vétéran de la 818e Military Police Company, décoré de la Bronze Star Medal, quatrième plus haute distinction pour bravoure, héroïsme et mérite, nous a fait l'honneur de sa visite le mardi 17 décembre 2019, 75 ans jour pour jour, après son départ de Gouvy.

De retour sur le continent à l'occasion des commémorations pour le 75ème anniversaire de la fin de la bataille des Ardennes, Georges Merz était accompagné de 2 de ses petits-fils, Brian et Steve dont la ressemblance à son grand-père à l'âge de 20 ans est impressionnante. Ce dernier a d'ailleurs fait la surprise et l'honneur à son grand-père de se vêtir de l'uniforme d'époque de l'armée américaine. Madame Helen Patton, petite-fille du Général, Madame Wanda Stump, Monsieur et Madame Gabriel ont également rehaussé l'organisation de leur présence.

Des hommages ont été rendus aux monuments interalliés de Gouvy et Ourthe, en présence de membres de la FNC, des portes-drapeaux, d'élus, suivis d'un moment de souvenirs devant l'ancienne maison (librairie actuelle à Gouvy) où Monsieur Merz a vécu et avait été reçu comme un membre de la famille Lallemand... A l'époque, il a été accueilli par Joseph, Ilda et leur fille Gabrielle dont il se souvient avec beaucoup d'émotion et reconnaissance grâce à leurs actes citoyen et patriotique. Ce fut l'occasion également de recueillir quelques témoignages par les journalistes de TVLux, nos historiens et passionnés locaux, afin d'immortaliser le moment.

C'est chaleureusement accueilli dans la maison du CPAS que l'après-midi se clôturera par le partage d'un goûter simple et convivial, des échanges de cadeaux, discours, chants et témoignages en l'honneur de la présence de ce vétéran qui s'est battu pour notre liberté.

C'est à Gouvy que Monsieur Merz tenait à achever sa tournée de commémoration avant de s'envoler pour Louisville, dans le Kentucky, rejoindre ses 7 enfants et bientôt 13 petits-enfants...

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet accueil qui a été organisé dans le respect du souhait de Monsieur Merz : simplicité, discrétion et convivialité.

TOURISME

JOB ÉTUDIANT POUR LE SYNDICAT D'INITIATIVE DE GOUVY

AGENT D'ACCUEIL

Pour les mois de juillet et août, à partir du 8/07 jusqu'au 16/08 – jours de prestation : du mercredi au dimanche. Repos hebdomadaire : lundi et mardi.

Conditions :

- Être agé(e) de 18 ans minimum au 1er juillet 2020.
- Avoir obtenu son CESS.
- Bien connaître la région.
- Avoir des compétences en bureautique.
- Parler et écrire aisément le néerlandais de préférence ou l'anglais, connaître une autre langue est un atout.
- Avoir une expérience dans un office du tourisme ou un syndicat d'initiative est un atout.
- Savoir travailler de façon autonome.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez envoyer votre candidature (lettre de motivation, curriculum vitae), pour le 15 avril 2020 par e-mail: s.i@gouvy.eu ou la déposer au bureau.

L'attestation à générer via le site https://www.mysocialsecurity.be/student/fr/ sera à fournir en cas d'engagement, avant la signature du contrat.

LE BEAU VELO DE RAVEL FERA ETAPE À GOUVY !!!!!

SAVE DE(THE) DATE, LE 11 JUILLET 2020.

Suite à des contacts, la commune de Gouvy a été sélectionnée pour accueillir une étape du "Beau vélo de Ravel 2020"

En association avec la commune limitrophe de Troisvierges, nous allons pouvoir proposer à des milliers de cyclistes un très beau parcours qui sillonnera nos deux communes.

Bloquez cette date du 11 juillet, un programme fourni vous sera communiqué par la suite ainsi que diverses informations quant au déroulement de la journée.

Un beau challenge pour notre commune, pour tout le service administratif et ouvrier, que de faire de cette journée une organisation qui restera dans les annales de Vivacité de la RTBF ainsi que dans votre boîte à souvenirs.

Nous comptons sur vous de manière à montrer qu'à Gouvy, nous avons un vélo d'avance!!!!

AÎNÉS

ACTIVITÉS ÉNÉO

SECTEUR DE GOUVY-LIERNEUX-VIELSALM.

Énéo & Énéo Sport mettent leurs clubs à la disposition des plus de 50 ans qui ont encore envie de bouger. Droits d'inscription & frais dérisoires.

ÉNÉO SPORT	AQUAGYM sauf congés scolaires	Lundi de 16h30 à 17h20	De septembre à juin	Piscine communale de Vielsalm	Gisèle Lejeune	080/21.54.16
		Lundi de 17h20 à 18h10				
		Lundi de 18h00 à 19h	Juillet & août			
	MARCHE 4 à 5km & 7 à 8 km.	Mardi 14h00	Sans interruption	Départ de différents endroits dans la région. Marche et promenade en alternance	Chantal Devaux	0483/75.37.67
	PROMENADE 4 à 5 km.				Monique Orban	080/78.68.49
	MARCHE RAPIDE	1 Mardi/mois 13h30 +/- 14km.	Suivant calendrier	Départ de différents endroits dans la région.	Claudy Lejeune	080/21.42.01
	PILATES	9h30 à 10h30	Mercredi	Locaux du CPAS, ancienne maison Bastin à Gouvy	Marc Steinwehe	080/77.16.30
	YOGA I	9h00 à 10h00	Tous les vendredis	Locaux du CPAS, ancienne maison Bastin à Gouvy	M.T. Nisen	0496/91.91.16
	YOGA II	10h30 à 11h30	Pendant l'année scolaire			
	VIACTIVE GYM DOUCE	Lundi de 15h00 à 16h00	Pendant l'année scolaire	I.S.C. à Vielsalm	Annie Nisen	080/51.77.01
ÉNÉO	CONVIVIALITÉ	1 réunion/mois	3ème jeudi du mois	Locaux de la mutuelle Chrétienne à Vielsalm	Nicole Parmentier	080/64.34.05
	RUMMIKUB	de 14h00 à 16h00	2ème & 4ème mercredis		Josette Hugo	0497/71.68.62

SPORT

ERRATUM

MÉRITE SPORTIF

Un oubli de taille s'est glissé dans la dernière vie communale.

Edith Chapelle et Michel Meunier sont lauréats au mérite sportif 2018 : ils ont accompli la totalité du chemin à pied vers Saint Jacques de Compostelle, en partant de leur domicile (Wathermal). Ils ont parcouru 2.315 kilomètres en 100 jours de marche.

Le parcours a été réalisé en 2 étapes, la première de Wathermal à Bergerac (du 15 août au 1er octobre) et la seconde de Bergerac à saint Jacques (du 15 octobre au 5 décembre).

Félicitations à eux!!!!

NATURE-ENVIRONNEMENT

LA PIERRE SÈCHE S'INVITE À OURTHE LORS D'UN STAGE D'INITIATION À LA TECHNIQUE - DU 29 JUIN AU 3 JUILLET 2020

Le Parc naturel des deux Ourthes et la commune de Gouvy vous proposent de découvrir le savoir-faire de la pierre sèche lors d'un stage de 5 jours qui aura lieu à Ourthe début juillet, avec les jeunes de la MJ23 qui ont élu domicile dans le presbytère. Le mur en pierre sèche – sans mortier ni liant- est construit ici avec des pierres de schiste et il soutient les terres du jardin.

Le vendredi 3 juillet, une journée chantier ouvert vous permettra de venir voir les jeunes et le résultat de leur travail. Mais, si la construction pratique vous intéresse, il reste encore quelques places pendant la semaine.

La formation est gratuite pour les participants, car elle est prise en charge par le projet Interreg 5a « Pierre sèche en Grande Région » mené par le PNDO et son partenaire de formation le Centre des métiers du Patrimoine « La Paix-Dieu » (AWaP). Vous serez encadrés par un formateur professionnel pour restaurer le patrimoine en pierre sèche du village.

Appel

Vous avez démoli un mur en schiste dans votre maison et vous ne savez que faire des pierres restantes ? Si elles n'ont pas de mortier de ciment sur elles (ou très peu) et qu'elles ne sont pas mélangées à des déchets, nous pouvons probablement les récupérer et les réemployer pour aider à reconstruire le mur du presbytère ! N'hésitez pas à nous faire signe si vous souhaitez les donner.

Vous souhaitez savoir s'il reste des places, donner des pierres à la commune ou avoir plus d'informations sur la pierre sèche ou sur le stage ? Contactez-nous.

Contact : Amandine Schaus amandine.schaus@pndo.be - 061/21.04.05

Interreg Grande Région | Großregion
Pierre sèche | Trockenmauern

LE CERCLE HORTICOLE VOUS PROPOSE...

EXCURSION AU CHÂTEAU DE MEISE

L'excursion de cette année aura lieu au château de Meise (près de Bruxelles), c'est un des plus beaux jardins botaniques et il contient un nombre invraisemblable de plantes, c'est d'ailleurs un des plus grand au monde.

L'excursion aura lieu le jeudi 14 mai au départ de Bovigny.

Infos et contact : cercle.horticole.lestilleuls@gmail.com - page Facebook Cercle Horticole Les Tilleuls de Gouvy.

CONCOURS FAÇADES FLEURIES

Nous organisons fin juillet le concours des façades fleuries, n'hésitez pas également à vous inscrire pour le 30 juin. Que vous soyez membre ou pas de notre cercle, que votre façade soit petite ou grande, cela n'est en rien un critère de sélection. Alors n'hésitez surtout pas à vous inscrire. Les lauréats ont de très beaux prix.

Contacts : Jules Lejeune 0495/10.82.03, Victor Boulanger 0474/42.26.71 et Christelle Grimont 0495/87.29.69 (après 17 h)

LA (CHI) FONTAINE D'ESSENCES

INAUGURATION DU CAILLEBOTIS DE LA RÉSERVE DE CHI FONTAINE (BOVIGNY)

12 juillet 2020 de 10h à 21 h

natagora
Ardenne orientale

En 1991, Natagora entame ses premières acquisitions dans la fange de Chi Fontaine pour la préservation patrimoniale de nos landes et tourbières. Près de 30 ans plus tard, cette belle réserve naturelle couvre 38 ha.

Depuis 1991, de nombreuses gestions ont été réalisées sur ce site par des entreprises mais aussi grâce à des bénévoles. La lande humide a ainsi été réouverte en éliminant les résineux, une quarantaine de mares a été creusée (principalement via le Life Ardennes liégeoises) et un enclos de pâturage de près de 5ha a été créé (Life Nardus). Grâce à la générosité de l'asbl Ardenne Etape, nous avons pu également réaliser un caillebottis qui permettra au public de découvrir ce trésor de notre patrimoine naturel.

Ce 12 juillet 2020, nous inaugurerons ce caillebottis par une journée consacrée à l'éloge de la biodiversité et à l'éveil de nos sens à la nature.

Au programme :

- Balades guidées
- Exposition d'éleveurs
- Exposition photographique animalière en plein air
- Concerts instrumentaux (guitare, didgéridoo, hang wang, trompe, cornemuse)
- Stands d'artisans et d'associations
- Histoires en wallon
- Animations pour enfants
- Bars à vins et Lupulus
- Restauration

Photo : Claudine Evrard

Gestion Asbl Etincelle + CNB

Contact : Jean De Potter - 0474/05.63.87 - jean.depotter@natagora.be

« RACONTE TON BAC » : UN NOUVEAU PROJET QUI GERME À GOUVY !

EN 2020, LA COMMUNE DE GOUVY PREND PART À L'ACTION !

C'est en synergie que le CPAS, la MJ23, le cercle horticole vont rassembler leurs mains vertes.

L'invitation est lancée à tous particuliers ou associations désireux de s'y joindre !

Envie de participer ? Venez découvrir la commune autrement et investissez-vous dans un projet commun, écologique et durable.

Mais comment faire ? Chacun est invité à créer un bac contenant du nourricier près de chez lui, ou à mettre en valeur une jardinière ou un potager déjà existant.

Tous les participants seront repris dans un circuit organisé à l'occasion d'une fête célébrant la réussite de ce projet !

Et si j'ai besoin d'aide ?

Infos et inscription : Isabelle Lemaire-Santos - 0475/98.83.22.

Appel à projet

Raconte ton Bac!

Raconte ton Bac! est une invitation lancée à toutes et tous, particuliers ou associations, sur un large territoire, pour faire l'éloge du vivant! Parrainer un bac public existant (ou le créer), en prendre soin en le customisant avec des techniques artistiques "maison", accessibles à tous et en récup', tout en racontant son histoire. Les héros seront des consommables (légumes, fruits, aromates, fleurs comestibles) avec une suite heureuse: ils semèrent et eurent beaucoup d'enfants.

À l'initiative de la Cellule Article 27 Nord-Luxembourg et du Centre Culturel de Hotton et de la MCFA, ce projet sème ses graines à travers les Provinces de Namur et de Luxembourg avec

pour objectifs la rencontre, l'échange et une réflexion sur l'espace public qui nous entoure. **Associations, écoles, citoyens, seniors, comités de quartier, clubs de jeunes, toutes et tous sont les bienvenus** pour apporter sa contribution au bac et s'approprier son lieu de vie !

VALORISEZ LA LAINE DE VOS MOUTONS !

Dans le cadre du projet DEFI-Laine, le Parc naturel des deux Ourthes a créé une collecte physique mensuelle de laine.

Vous êtes propriétaire de moutons et vous ne savez pas quoi faire de votre laine ? Nous vous donnons la solution.

Amenez votre laine chez Monsieur Jean-Christophe Vossen (0494/89.40.50) au n°27 à Montleban de 17h à 19h aux dates suivantes : 16/04, 14/05 et 11/06.

Votre laine sera pesée, évaluée et vous sera par la suite payée par un négociant.

Vous ne possédez pas de curons, ces contenants indispensables pour conditionner la laine ? Vous pouvez vous en procurer chez Monsieur Vossen ou dans l'un des recyparcs du territoire du Parc naturel (Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Gouvy, Tenneville et Sainte-Ode/Bertogne) dans les boîtes prévues à cet effet (voir ci-contre).

Vous avez des questions concernant cette collecte de laine ?

Contact : Pierre-Emmanuel Gillard, chargé de mission au Parc naturel des deux Ourthes - 061/21.04.06 - p.e.gillard@pndo.be.

Inventaire des propriétaires de moutons du territoire du Parc naturel

Dans le cadre de ce projet DEFI-Laine, nous réalisons un inventaire des propriétaires de moutons du territoire du Parc naturel.

Vous possédez 1, 2, 10, 50 ou 200 moutons ? Faites-le nous savoir !

Ainsi, nous pourrons vous tenir informé des actions du projet sur votre territoire.

Contact : 061/21.04.06 - p.e.gillard@pndo.be

Interreg
Grande Région | Großregion
DEFI-Laine | AUFTRAG-Wolle

AVIS DE RECHERCHE !!! PLANTE DANGEREUSE

Au printemps 2020, le contrat rivière Amblève/Rour va, comme les autres contrats rivière de Wallonie, entamer avec l'aide de divers partenaires communaux, provinciaux, régionaux et autres, une nouvelle campagne de lutte contre la berce du Caucase.

Introduite chez nous il y a près d'un siècle, tant pour embellir les jardins que comme source de nourriture pour les abeilles, cette plante à croissance rapide peut atteindre 2 à 3 m de haut, avec de larges feuilles (50 à 60 cm) très découpées et un peu velues. Aucune plante indigène ne peut alors croître à ses pieds !

Outre les dommages écologiques qu'elle cause, cette plante toxique est dangereuse pour l'homme. Si sa sève, photo-sensibilisante, entre en contact avec la peau, elle y provoque, après exposition au soleil, des lésions importantes telles que rougeurs, gonflements, cloques allant même jusqu'à des brûlures graves !

Pour plus d'informations sur cette plante, vous pouvez consulter les informations données par le site internet "Biodiversité" de la Région wallonne à l'adresse internet suivante : http://biodiversite.wallonie.be/fr/la-berce-du-caucase.html?IDC=5998

Depuis plus de 10 ans déjà, la lutte s'organise et s'étend pour combattre cette plante indésirable, avec grand succès (on estime qu'elle est déjà éradiquée sur près de 85% des sites connus et gérés depuis 2009).

Et vous aussi, qui parcourez régulièrement les routes, chemins et sentiers de votre belle commune (et au-delà), vous pouvez nous aider dans cette lutte : signalez au contrat de rivière*, au service environnement de la commune ou au cantonnement DNF du lieu de l'observation, toutes les berces du Caucase que vous auriez repérées. Vous pouvez aussi encoder directement vos observations sur le site dédié de la Région wallonne : http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/berce/observations.aspx. Nous pourrons ainsi mettre à jour nos inventaires afin de fournir aux différents acteurs de la lutte contre ces plantes l'information la plus complète possible. Tous les plants qui sont « oubliés » peuvent anéantir tout le travail entrepris ailleurs car ils sont une source d'apport de nouvelles graines.

D'avance merci !

Contact : 080/28.24.35 - crambleve@gmail.com - www.crambleve.com - Fb : crambleve

L'équipe du Contrat rivière Amblève/Rour

* Coordonnées des autres contrats de rivières disponibles sur http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere/contrats.htm

VOUS HABITEZ PRÈS D'UN RUISSEAU ?

QUE FAIRE DES DÉCHETS VERTS ?

Avec le retour du printemps, les belles journées incitent au redémarrage de l'entretien des jardins.

Nous en profitons pour vous rappeler les bonnes pratiques à mettre en œuvre concernant les déchets verts ainsi produits (tontes de pelouses, tailles de haies, branches d'arbres et arbustes, feuilles mortes, ou encore déchets ménagers comme les épluchures de légumes, ...).

Bien qu'ils soient biodégradables, **il ne faut en aucun cas s'en débarrasser dans un cours d'eau proche ou sur ses berges** !

En effet, une fois **dans l'eau**, la décomposition de ces déchets entraîne une pollution organique du cours d'eau et son eutrophisation (prolifération anormale de sa végétation et appauvrissement de l'eau en oxygène). Déposés dans le fond du cours d'eau, ils le colmatent, empêchant la vie de ses organismes.

Les branches et déchets volumineux empêchent le bon écoulement de l'eau, forment rapidement de mini-barrages retenant d'autres objets flottants et pouvant même provoquer, lors de crues, des inondations.

Les déposer **sur les berges** n'est pas mieux ! Lors de crues, ils peuvent facilement être entraînés dans le cours d'eau (avec les conséquences déjà citées).

Et même s'ils restent sur la berge, ils provoquent alors l'asphyxie/l'étouffement des plantes présentes et le pourrissement de leurs racines. Ainsi privée de maintien, la berge est beaucoup plus sensible à l'érosion. Il suffit d'une pluie d'orage et vous risquez de perdre du terrain.

Au cours des années, les dépôts répétés de ces déchets enrichissent le sol, favorisant ainsi l'apparition de plantes indésirables (orties, liserons par exemple) au détriment de la végétation naturelle et de la faune associée (libellules, insectes, papillons, ...).

L'accès même à la berge peut être rendu plus difficile.

Pour toutes ces raisons, il est indispensable que vous gériez ces déchets de manière légale et citoyenne !

Evitez de les jeter le long des berges dans le fond de votre jardin ou dans les cours d'eau, mais aussi dans les zones humides.

Les éliminer en les brûlants vous-même n'est pas non plus autorisé par la loi.

Rassemblez vos déchets verts et **valorisez-les :**

- soit en pratiquant chez vous le **compostage** (c'est un engrais gratuit),
- soit en les conduisant au **parc à conteneurs** le plus proche de chez vous, où ils entreront dans une filière de valorisation.

Nous vous en remercions par avance.

Le Contrat de rivière de l'Amblève-Rour

VERS UN HORIZON CLIMATIQUE MOINS ÉNERGIVORE

Dans les dépenses d'un ménage, un des postes les plus importants, ce sont les dépenses en matière d'électricité.

Pour éviter des surprises, il faut parfois être plus économe. Pour cela, vous aurez bientôt à disposition dans la commune, la possibilité de vérifier si votre habitation est une grande mangeuse d'énergie, tant en chauffage, qu'en électricité.

En effet, des personnes seront formées pour réaliser un audit par thermographie et ainsi vous indiquer par où s'envole votre argent, en indiquant les points les plus faibles de l'isolation de votre habitation.

Toit, fenêtres, murs, il suffit de peu de choses pour que votre habitation soit plus confortable et que votre portefeuille s'en sente mieux.

Si avant cela vous souhaitez diminuer votre facture d'énergie ou d'électricité, vous pouvez déjà contacter deux organismes sur lesquelles vous trouverez un comparateur de Prix selon le fournisseur.

Parfois en changeant de fournisseur, vous pouvez déjà réaliser une économie substantielle.

Il existe donc la Creg, Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz, https://www.creg.be/fr.

Il y a aussi la CWaPE, qui est la Commission Wallonne pour l'Energie, https://www.cwape.be/

Sur ce dernier site, vous aurez aussi des informations et de plus, si vous êtes détenteurs de panneaux solaires, il y a un onglet qui vous permet de mieux comprendre votre facture d'électricité et toute une série d'informations parfois bien utiles.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également nous faire part de vos avis ou remarques, soit en écrivant à l'administration communale, soit en rejoignant un groupe de travail du PCDR Plan Communal de Développement Rural.

Vous manquez de temps, n'hésitez pas à faire connaître votre avis sur ces questions.

Nous allons essayer de vous donner des informations utiles lors des prochains numéros de la vie communale.

Information: www.jeparticipeagouvy.info

L'EAU : UNE RICHESSE À PROTÉGER

En partenariat avec la commune de Gouvy, notre centre de recherche agricole Agra-Ost lance le projet RIVE financé par la SPGE (Société Publique de la Gestion de l'Eau), pour une durée de 2 ans. Ce projet « RIVE » (Ruissellement, Infiltration, Volatilisation, Erosion) vise à protéger les captages d'eau de la région de Limerlé pour assurer la continuité d'une distribution d'eau de qualité aux habitants de la commune.

Pour assurer cet objectif, l'asbl développe un outil d'aide à la décision concernant les pratiques agricoles dans la zone des captages affectée par l'agriculture. Un bilan complet de l'azote est mené sur douze parcelles d'essais situées au bord du captage Delsalle à Limerlé. Comme le nom du projet l'indique (RIVE), nous suivons quatre paramètres à savoir : le Ruissellement, l'Infiltration, la Volatilisation et l'Erosion.

L'eau de ruissellement est récupérée grâce à un système de gouttières, elle est ensuite quantifiée, puis analysée.

Pour la partie infiltration, nous travaillons avec deux dispositifs. Le premier est un suivi des reliquats azotées, c'est-à-dire que tous les quatre mois, une carotte de terre de 90 cm est prélevée dans le sol. Des analyses de la teneur en nitrates sont effectuées en scindant les horizons 0-30, 30-60 et 60-90 permettant de connaître la quantité de nitrate lessivable pouvant potentiellement contaminer l'eau souterraine. Le deuxième dispositif est la mise en place de bougies poreuses dans le sol. Ces bougies sont constituées d'un tube de PVC de 3 cm de diamètre et de longueurs variant de 30, 60 ou 90 cm et finissant avec un embout en céramique poreux. Grâce à ce second système, nous pouvons mesurer en continu la teneur en nitrate dans l'eau contenue dans le sol.

Pour la partie volatilisation, un autre partenaire entre en jeu. Le campus d'Arlon, Université de Liège, spécialisé dans le monitoring environnemental met en place des capteurs passifs et actifs pour détecter la perte de l'azote par volatilisation.

L'érosion est un facteur reprenant les trois autres composantes, il résulte d'une mauvaise gestion des intrants et un mauvais travail du sol. Il est observé principalement dans les grandes cultures.

Les douze parcelles sont soumises à trois différents régimes de fertilisation. Quatre d'entre elles n'ont aucun ajout de fertilisant, quatre sont fertilisées avec un engrais chimique (nitrate d'ammonium) et les quatre dernières sont fertilisées à l'aide d'engrais organique (lisier). Sur chaque essai, les quatre paramètres (ruissellement, infiltration, volatilisation, érosion) sont suivis. La qualité du fourrage est analysée à chaque coupe et pour chaque type de fertilisation.

Toutes ces mesures nous permettrons de déterminer la fertilisation optimale tout en n'impactant pas la qualité de l'eau et en produisant un fourrage de qualité.

Le projet RIVE permettra à la commune et à ses habitants de conserver une eau de qualité. Il assurera également une bonne gestion des terres agricoles, forestières et naturelles situées autour des captages d'eau. A l'heure où le fossé entre agriculteur et citoyens s'agrandit, il accordera les agriculteurs et les citoyens pour une même cause. Pour Agra-Ost : Valentin Felten Chargé de projet

Infos et contact : Benjamin Daigneux, Coordinateur du Projet - Asbl Agra-Ost Klosterstrasse 38 – 4780 Saint-Vith - benjamin.daigneux@agraost.be - +32.492/070.321 - www.agraost.be

PRIMES ET AIDES

PRIME HABITATION : NOUVEAUTÉS ET DÉTAILS PRATIQUES

La prime Habitation est entrée en vigueur en Wallonie le 1er juin 2019. Ce système instaure une cohérence technique au niveau de la rénovation et de la synergie dans les travaux : énergie, salubrité et sécurité sont évaluées en même temps.

QUELQUES NOUVEAUTÉS :

1. Les bâtiments doivent, préalablement aux travaux (rénovation ou transformation), être analysés par un auditeur agréé par la Wallonie (https://energie.wallonie.be). L'audit logement est payant mais il donne droit à une prime dont le montant dépend des revenus.
2. Les travaux doivent être effectués par un entrepreneur enregistrés à la Banque Carrefour des Entreprises (les travaux effectués soi-même ne donnent plus droit à une prime). Certains accès au métier sont parfois nécessaires également.
3. Le montant des primes est calculé en fonction de la catégorie des revenus du ménage (du demandeur) et, au niveau des travaux d'économie d'énergie, des kWh économisés par amélioration.
4. Certains isolants donnent droit à une majoration de 25% de la prime, pour autant qu'ils soient biosourcés à hauteur de minimum 70%.

...ET DE NOUVELLES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :

5. Les bâtiments existants de plus de 15 ans (et non plus seulement les logements de 20 ans) pour autant que, après travaux, le bâtiment soit affecté à un usage résidentiel.
6. Toute personne physique (pas les personnes morales), peu importe son niveau de revenu (plus de plafond supérieur de revenus).
7. Un logement, ou un bâtiment, même s'il est divisé en plusieurs logements, pour autant que, chaque logement, après travaux, réponde aux conditions d'éligibilité.
8. Les propriétaires-bailleurs, pour autant qu'ils s'engagent à respecter la grille indicative des loyers. Faites le test : https://loyerswallonie.be/

L'ordre des travaux sera organisé dans l'audit par « bouquet ». L'ordre et les recommandations de l'auditeur devront être respectés pour que les primes puissent être libérées. Le bouquet de priorité 1 reprend l'ensemble des travaux obligatoires, typiquement : étanchéité du toit, mérule, électricité, gaz et/ou stabilité du logement. Les bouquets 2 et suivants, reprendront les travaux à effectuer sur l'enveloppe (de pair avec les travaux induits) qui auront pour effet de diminuer les besoins énergétiques nets du logement.*

* Les besoins nets en énergie représentent l'énergie que les systèmes de chauffage doivent fournir à l'ambiance pour compenser les déperditions thermiques en hiver tout en assurant la température intérieure définie (température de consigne).

Infos et contact : Guichet Energie Libramont - Grand'Rue 1, B-6800 Libramont - 061/62.01.60 - guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be - http://energie.wallonie.be

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h ou sur rendez-vous

Permanences à :

- Bastogne : 1er jeudi (13h30-17h) et 3ème jeudi (15h-19h)
- Vielsalm : jeudis jours de marché (9h30-12h)
- Houffalize : 2ème jeudi (13h30-16h30)

Vous prévoyez des travaux de toiture (assainissement et/ou isolation) ou d'électricité ?

→ Financez vos travaux par un Rénopack... (voir ci-après)

Wallonie énergie Guichets

RÉNOPACK-RÉNOPRÊT : DES PRÊTS À TAUX 0

COMMENT FINANCER VOTRE PROJET DE RÉNOVATION ?

Avec les aides -primes, prêts- de la Wallonie c'est possible !

Au-delà des petits gestes et des petits investissements, il est souvent nécessaire de réaliser des travaux d'une certaine ampleur pour améliorer, de manière structurelle, les performances énergétiques de votre logement.

Que vous soyez propriétaire occupant, propriétaire bailleur ou copropriétaire, des solutions existent pour entreprendre, dès maintenant, vos travaux de rénovation !

Changement de châssis, remplacement de chaudière, isolation.... ; c'est par milliers d'euros que se chiffrent alors les devis et il n'est pas toujours aisé pour un ménage de dégager cet argent.

La Wallonie a développé, via la Société Wallonne du Crédit Social (SWCS) et le Fonds du Logement, le prêt à taux réduit ou au taux zéro qui est accessible à 80 % des ménages wallons. Ce prêt permet d'investir dans de nombreux travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements.

Sous certaines conditions, le prêt peut atteindre jusqu'à 60.000 €, le remboursement par mensualité est étalé sur une période de maximum 30 ans (en fonction des revenus du ménage et du projet).

Que vous financiez vous-même vos travaux ou que vous optiez pour un prêt à taux zéro, vous pourrez bénéficier des primes Habitation pour de nombreux travaux.

Plus d'information : primeshabitation.wallonie.be ou auprès du Guichet Energie Wallonie de Libramont (061/62.01.60)

Pour plus de renseignements en province de Luxembourg, vous pouvez contacter :

Province de Luxembourg	Famenne-Energie
Grand rue 1	Rue Saint Laurent 14
6800 Libramont	6900 Marche en Famenne
063/21.26.61	084/24.48.81
ecopack@province.luxembourg.be	info@famenne-energie.be
Crédit Social du Luxembourg	**La Terrienne du Luxembourg**
Rue Général Molitor 22	Rue Porte Haute 21
6700 Arlon	6900 Marche en Famenne

ATTENTION, EMPRUNTER DE L'ARGENT COÛTE AUSSI DE L'ARGENT

LA GESTION PUBLIQUE DE L'ASSAINISSEMENT AUTONOME (GPAA), QU'EST-CE QUE C'EST ?

La GPAA consiste en divers services pris en charge par la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau) en vue d'assurer le bon fonctionnement des systèmes d'épuration individuelle (SEI), ceci dans une optique de meilleure protection de notre environnement. En province du Luxembourg, IDELUX Eau assure une partie de ces services sur le terrain.

Deux nouvelles brochures ont été éditées par la SPGE :

- « Tout savoir sur la GPAA et sa mise en œuvre » présente la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome et les différents services offerts (prime à l'installation ou à la réhabilitation de SEI, suivi et contrôle de SEI, intervention financière pour les entretiens, prise en charge financière complète des vidanges et conseil et service de proximité).

Pour plus d'informations :

https://www.idelux.be/fr/quels-sont-les-services-offerts-par-la-gestion-publique-de-l-assainissement-autonome-gpaa.html?IDC=2498&IDD=49157

- Le « Guide de mise en œuvre d'un système d'épuration individuelle » explique les différentes démarches utiles à tout futur propriétaire d'un SEI : comment choisir un système approprié, comment assurer une mise en place de qualité, comment obtenir les primes et pourquoi entretenir et vidanger son SEI. Pour plus d'informations : https://www.idelux.be/fr/gpaa-guide-de-mise-en-oeuvre-d-un-systeme-d-epuration-individuelle.html?IDC=2498&IDD=49973

En outre, dans le cadre de la GPAA, IDELUX Eau assure le service de proximité, les conseils techniques aux particuliers et aux communes ainsi que les contrôles de SEI. Pour demander un contrôle, les propriétaires de SEI doivent solliciter le passage d'IDELUX Eau via le lien suivant : https://www.idelux.be/fr/comment-faire-controler-sa-station.html?IDC=2594.

Infos : contactez votre conseiller en environnement IDELUX Eau +32 63/23.18.93

JUMELAGE

Jumelage Gouvy - Suze-La-Rousse

En 2019, lors du weekend de Pentecôte, nous avons accueilli nos amis Suziens, nous leur avions concocté un séjour bien rempli en visites et moments conviviaux tous ensemble.

Cette année, c'est à notre tour de leur rendre visite.

9e Voyage à Suze-la-Rousse

Les Suziens nous invitent à partager des moments inoubliables

du vendredi 29 mai au mardi 2 juin 2020

Ce voyage est ouvert à tous les habitants de la commune de Gouvy.

Pas d'obligation de réciprocité d'accueil. Il suffit de vous inscrire.

Départ le vendredi 29 mai à 6:00.
Retour le mardi 2 juin vers 20:00.

Arrivée à Suze-La-Rousse en fin d'après-midi et logement en famille d'accueil.

Programme varié préparé par nos amis Suziens.

Inscriptions et renseignements :

Roger Nizette : 0478/445.839
roger.nizette@hotmail.com

Date limite d'inscription : 17 avril 2020

Cout du voyage : 140 € par adulte, 70 € pour les enfants et étudiants.

Paiement :

Uniquement sur le compte du Comité de Jumelage **avant le 24 avril 2020**
IBAN : BE36 0015 3489 7381 - BIC : GEBABEBB

En communication : noms et prénoms des participants, nombre d'adultes et d'enfants ou d'étudiants.

La réservation ne sera validée qu'après le versement de votre participation.

Soirée d'information
Vendredi 17 avril 2020 à 20:00
au Château de Gouvy
Rue d'Houffalize 12

ASSOCIATIONS

SALON DES ASSOCIATIONS :

INVITATION AUX ASSOCIATIONS ET PARTENAIRES SOCIOCULTURELS

Le Plan de cohésion sociale (PCS) de la commune de Gouvy, en partenariat avec la coordination Accueil Temps Libre (ATL), souhaite organiser un salon des associations, du bénévolat et de l'Accueil Temps Libre, le dernier week-end d'août.

Vous êtes intéressé(e) pour y participer ? Des questions ? Des suggestions ?

Nous vous invitons à participer à la première réunion d'information et de lancement du projet qui aura lieu le Jeudi 23 avril 2020 à 19h30 dans la salle du Conseil Communal.

Infos : Laura Gresse, cheffe de projet PCS : 080/29.29.33 – 0499/355.467 – laura.gresse@gouvy.be

En plus de faire (re)découvrir votre association/service, ce salon sera l'occasion de créer des rencontres entre les associations et les personnes qui souhaitent offrir de leur temps en tant que bénévole.

Si vous souhaitez participer à ce salon, mais que personne ne peut être présent le jour de la réunion, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

LÈS WALONS DÈL HÔTE ARDÈNE ANONCÈT...

VOUS AIMERIEZ PARLER OU REPARLER LE WALLON ?

Rejoignez-nous, venez raconter vos histoires, vos blagues ou parler des thèmes qui vous tiennent à coeur, en wallon.

Où ? Au château de Gouvy. (Première porte à droite en entrant)

Quand ?

- Mercredi 08 avril de 15 à 17 heures
- Mercredi 13 mai de 15 à 17 heures
- Mercredi 10 juin de 15 à 17 heures

Contact :
Christian THIRION - 0474/94.34.13

SOCIAL

L'OFFICE D'AIDE AUX FAMILLES

L'Office d'Aide aux Familles (OAFL) est une asbl active dans le secteur de l'aide à domicile depuis 60 ans. Elle intervient sur 11 communes du Nord de la Province du Luxembourg dont Gouvy, en mettant à votre disposition un personnel qualifié et spécialisé.

L'OAFL emploie près de 200 travailleurs dans et autour de quatre activités : les aides familiales, les gardes à domicile, les aides ménagères sociales et le centre de coordination.

Ces différents services proposés ne servent qu'un objectif, le maintien à domicile de tout un chacun, en assurant bien-être et respect.

Les aides familiales apportent un accompagnement au quotidien pour les personnes rencontrant une difficulté de santé, sociale ou familiale ; une personne sortant d'hospitalisation ; une personne handicapée ou une personne âgée souhaitant simplement continuer à vivre chez elle. Les aides familiales sont compétentes pour aider à l'entretien de la maison, la gestion du linge, la préparation des repas, l'aide à la toilette, les petits déplacements (courses, médecin...), une aide administrative, une aide au lever et au coucher. Elles assurent une présence et une écoute en veillant à garantir votre confort à domicile.

Les aides ménagères sociales aident les familles ou les personnes âgées à maintenir l'hygiène et l'ordre de la maison et remplissent un rôle de prévention tout en assurant l'entretien de la maison.

Les gardes à domicile sont spécialisées dans l'accompagnement, à domicile, des personnes en grande dépendance (personne malade, handicapée ou en situation de fin de vie). Elles apportent non seulement présence, écoute et soins à la personne mais aussi soutien à l'entourage en instaurant une relation de confiance pour le bien-être de la personne.

Ces trois services sont organisés en équipes intervenant sur un territoire défini. Chaque équipe est supervisée par un assistant social dédié, qui vient vous rencontrer et définir avec vous les contours de l'aide dont vous avez besoin.

Le centre de coordination de l'OAFL intervient sur 30 communes dans le centre et le nord de la Province du Luxembourg.

Les coordinatrices ont pour objectif l'organisation de votre retour à domicile ou votre maintien à domicile dans les meilleures conditions. Pour ce faire, elles répondent à votre demande, celle de vos proches ou des professionnels intervenant auprès de vous et proposent un large panel de solutions, tant matérielles qu'humaines, grâce à leur profonde connaissance des services existants au niveau local. Elles assurent tout le suivi de votre demande de manière professionnelle et leur intervention est gratuite.

Contact : 080/51.00.84 – le centre de coordination au 084/41.02.97

OAFL a.s.b.l.
Office d'Aide aux Familles Luxembourgeoises

L'ACCUEIL FAMILIAL DU CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ « L'ACCUEIL DE LIERNEUX ... »

UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE ET CHALEUREUSE !

Plus d'une quarantaine de familles accueillent officiellement des patients du CHSA de Lierneux afin de les aider à reprendre une vie normale.

Mais qu'est-ce que l'Accueil Familial et qui en sont les bénéficiaires ?

C'est tout simplement une alternative à l'hospitalisation où le bénéficiaire vit au sein d'une famille d'accueil avec l'accompagnement d'une équipe pluridisciplinaire. Ce service permet non seulement la réinsertion mais aussi la réadaptation du patient dans une perspective d'autonomie au sein de notre société. Les bénéficiaires sont des adultes atteints d'une pathologie psychiatrique stabilisée, parfois accompagnée d'un retard mental. Ces personnes sont tout à fait capables de s'adapter et de respecter les règles d'une famille.

Cette prise en charge thérapeutique permet l'apprentissage de valeurs essentielles à l'évolution des bénéficiaires. D'une part parce qu'elle est l'occasion de tisser des liens et donc de créer un sentiment d'appartenance atténuant la solitude dont souffrent souvent les patients hospitalisés. D'autre part car elle donne une belle leçon de tolérance et de partage à la famille accueillante, ce qui apporte une dimension positive favorisant le bien-être et la stabilisation du bénéficiaire.

Une famille peut compter jusqu'à trois pensionnaires et reçoit une compensation financière.

« Nous avons appris l'existence du service de l'Accueil Familial par le bouche à oreille. Nous avons décidé de tenter l'aventure. Les conditions étaient que les patients s'entendent bien ensemble et qu'ils soient capables d'entretenir leur chambre. Ça met du beurre dans les épinards et ça fait plaisir de les voir bien chez nous. C'est une expérience à faire ! » nous explique la famille Hurdebise à Rogery, sur la commune de Gouvy et famille d'accueil.

Cette prise en charge profite à la famille d'accueil qui se voit grandie et enrichie, ainsi qu'au patient qui, par une prise en charge tout à fait différente d'une hospitalisation classique, peut s'épanouir dans un cadre humainement plus attrayant.

Renseignements et contact : 080/29.21.51 - accueilfamilial.lierneux@isosl.be

BNSCO ASBL

"CONSTRUISONS DES PONTS LÀ OÙ S'ÉRIGENT DES MURS"

Pour une synergie entre migrants et communauté d'accueil.

L'association BNSCO (Beho Nord Sud Connect) a pour but d'alléger les souffrances liées à la migration par des projets visant à l'amélioration des conditions de vie et qui contribuent à plus de tolérance, de paix et de respect pour la diversité et la dignité humaine.

Notre projet : la mise en place d'un bureau "Après-Centre" dont l'objectif s'articule autour de 3 axes

Accompagnement individuel partant des besoins de personnes ayant obtenu le statut de réfugié de la sortie du centre jusqu'à leur intégration dans la société Belge.

Cet accompagnement peut aller du soutien au niveau administratif, recherche logement, insertion socio-professionnelle à l'aide à la compréhension du système politique Belge, au système de notre sécurité sociale, etc.

Aide et accompagnement au niveau des écueils rencontrés tout au long des procédures liées aux demandes d'asile et aux différents statuts obtenus.

Journées d'information au départ des structures d'accueil afin de préparer les DPI à l'après-centre.

Facilitateur et Relais, BNSCO asbl se veut surtout un lien entre la personne étrangère et les structures faisant partie du tissu associatif local et ce tout au long du parcours d'intégration. Notre rôle est d'encadrer, orienter et accompagner la personne en partant de ses besoins, que ce soit pour une aide administrative, traduction, recherche logement, ou toute procédure relative au statut obtenu.

Nous pouvons également mettre en place des sessions collectives d'information sur la vie en Belgique, l'emploi, la citoyenneté ou autre.

Sensibilisation du public belge contre toutes formes de stéréotypes et préjugés en organisant des conférences, débats, ou autres en collaboration avec les CRI (Centres régionaux d'intégration) ou intervenants extérieurs.

Mener des activités permettant de lutter contre la fracture numérique, la pauvreté, la discrimination, l'exclusion et la violation des droits fondamentaux de l'homme.

Ne pas voir seulement le migrant comme un demandeur/bénéficiaire d'aide mais aussi et surtout comme un partenaire capable de faire des propositions et des contributions positives à sa propre intégration.

Tous les collaborateurs de l'asbl BNSCO ont une connaissance élargie des trajectoires migratoires, des politiques migratoires européennes ainsi qu'une solide expérience professionnelle dans le domaine de l'accueil et des procédures d'asile.

Permanences sur rendez-vous à VIELSALM.

Lundi : 9h-12h et 12h30-16h

Jeudi : 9h-12h et 12h30-16h

Contacts : bnordsudconnect@gmail.com - Joanna Lamberty +32 478/07.33.13 - Louis-Marie Butoyi +32 465/73.22.72 - Dismas Nditabiriye +32 484/84.88.56.

Contacts autres membres de l'asbl BNSCO :

SIRYUYUMUSI Gilbert - Secrétaire : 0032 465/86.88.22 / llxl60893@gmail.com
LAMBERTY Joanna - Secrétaire 0032 478/07.33.13 / joannalamberty@gmail.com
NDUWAMAHORO Prosper - Trésorier 0032 465/54.07.75 / prosper.amahoro@gmail.com

LIVING TOGETHER ASBL

L'Association Living Together a pour but de lutter contre les préjugés, les stéréotypes et faciliter l'intégration des étrangers dans le bassin de vie de Vielsalm, Gouvy et alentours. Notre mission est d'aider, d'accueillir et d'accompagner les réfugiés et les personnes en situation d'exil dans leur parcours d'intégration, une fois sortis des structures d'accueil existantes.

L'Association Living Together veut encourager tous les citoyens à s'engager aux côtés des étrangers et de leurs familles, pour construire une société plus solidaire. Nous serons présents pour élaborer avec eux des liens et une aide au quotidien en soutenant des initiatives locales ou régionales qui encouragent la participation active des personnes concernées pour induire auprès de la population des changements de comportements individuels et collectifs.

L'Asbl est présente pour accompagner cette communauté dans leurs différentes démarches administratives et autres problèmes logistiques auxquels elle sera confrontée mais propose aussi des activités socio-culturelles dans le but de créer un rapprochement interculturel au sein des habitants de la commune en vue de leur intégration, favorisant de ce fait le vivre-ensemble.

L'Asbl Living Together a pour mission de favoriser un cheminement vers l'autonomie et de veiller non seulement à résoudre les problèmes, mais également à donner aux usagers les clés de compréhension des acteurs concernés et de la logique guidant l'intervention.

Nous travaillerons en collaboration avec les communes, CPAS, et toutes autres structures d'aide sociale existantes afin de proposer un accompagnement collectif et individuel complet aux personnes étrangères de notre champ d'action.

Nous avons des permanences chaque semaine à la Commune de Vielsalm (Maison du Parc, jeudi + vendredi) et au Centre Fedasil de Bovigny (mardi).

Permanences :

À Fedasil le mardi de 14h00 à 16h00

À Vielsalm le jeudi de 09h00 à 12h00

À Vielsalm le vendredi de 13h00 à 16h00

Infos : www.livingtogether-asbl.com

COMMERCES ET SERVICES

DAVID MUZZI

Peinture – decoration – traitements des boiseries
Interieur – exterieur – enduits decoratifs
Papier peint tout type
Placement de store sur mesure
Fibre de verre & intisse
Recouvrement sols
Cherain 1D
6673 CHERAIN

Contact : david.m88@hotmail.com - 0495/57.46.78 - FB : Muzzi David

EUREGIO GARDEN

Né en avril 2004 et originaire des 3 frontières en Province de Liège, Euregio Garden s'est installé depuis 2016 dans la commune de Gouvy.

Pépinière spécialisée en vivaces rares, nous présentons nos plantes dans les foires aux plantes en Belgique et à l'étranger.

Nos vivaces sont cultivées en extérieur, à 505m d'altitude. Nous sélectionnons les espèces et variétés adaptées au climat rude de Haute Belgique.

Nous produisons et vendons :

- plantes condimentaires, comestibles et utiles ;
- plantes de rocailles, plantes alpines ;
- plantes vivaces pour mixed-border ;
- plantes sauvages, indigènes et mellifères ;
- graminées ;
- sélections d'arbustes et de conifères.

Nous organisons et animons également des ateliers horticoles pour enfants et adultes.

Contact : Laeschet Dany - 0486/04.48.68 - Beho 34 6672 Gouvy (route de Cierreux direction GD Luxembourg) - https://www.facebook.com/euregiogarden/

Ouvert le samedi/dimanche de 10h00 à 18h00 de fin mars à fin octobre. (Sur rendez-vous en semaine).

AGENDA DU S.I. GOUVY ASBL

Etant donné la situation actuelle de confinement et ne connaissant pas la durée de celui-ci, il a été décidé de limiter la transmission de l'agenda à un tableau reprenant les évènements potentiellement prévus. Vous êtes invités à vérifier, à la date de l'évènement, l'organisation ou non de celui-ci.

Date	Lieu	Manifestation	Info & Contact
10/04 – 19:00	Gouvy – Terrain du RUS Gouvy	Running Usure de Semelle	challenge-gouvy.be
11/04 – 20:00	Cherain – Willow Springs Way Station	Live Country Music	080/86.45.52 - willowsprings.be
13/04	Bovigny – Ecole communale	Rallye pédestre	Les Villageois réunis - 0496/753.095
18/05 – 18:30	Steinbach – Salle les Ardennais	Jogging de Steinbach	0497/389.871 - challenge-gouvy.be
24/04 – 19:30	Cherain – Ecole communale	Jogging de Cherain	080/51.73.59 - challenge-gouvy.be
24/04 – 20:00	Bovigny – Maison communale	Conférence Antonio Canova	Service culturel Horizon – 080/29.29.45
25/04 – 20:00	Rettigny – Eglise St-Lambert	Printemps de la Musique – Concert musique classique	Musica Gouvy asbl – 0491/975.131 - musique.gouvy.eu
25/04 – 21:00	Rogery – Salle JVR	Printemps de la Musique –	Jam'In asbl – Soirée Jam'In 0497/287.923 - musique.gouvy.eu
25/04 – 19:30	Gouvy – Local du Naneux	3e Blind Test Pio	Pio de Gouvy – 0495/656.633
30/04 – 19:00	Gouvy – Ecole Ste-Thérèse	Run 4 Fun	0473/179.893 - challenge-gouvy.be
01/05 – 10 :00	Steinbach - Lihérin	16e Journée de promenade à cheval, à pied et en VTT	Les cavaliers randonneurs de Gouvy – 080/51.04.36
01/05 – 20:00	Bovigny – Maison communale	Conférence - Les petits fruits « la suite »	Cercle horticole – 0495/872.969 (après 17:00)
01/05 – 21:00	Sterpigny – Ferme Madelonne	Concert Wille & The Bandits	Ferme Madelonne – 080/51.77.69 – madelonne.be
09/05 – 20:00	Cherain – Willow Springs Way Station	Live Country Music	080/86.45.52 - willowsprings.be
10/05 – 10:00	Limerlé – Périple en la demeure	Printemps de la musique – Marché fermier et festif	Périple en la demeure - musique.gouvy.eu
10/05 – 11:00	Gouvy – Local du Naneux	3e Marche gourmande des Scouts de Gouvy	Scouts de Gouvy – 0497/866.858
13/05 – 18:00	Chapelle de Gouvy	Printemps de la Musique – Concert de l'Académie de Musique	Académie de Musique de Malmedy section Gouvy – 080/33.89.25 - musique.gouvy.eu
16/05 – 21:00	Beho	Génération 80/90	La cambuse – 0471/556.523
20/05 – 20:00	Cherain – Ecole communale	Spectacle « Circorythm'Oh »	Service culturel Horizon – 080/29.29.45
21/05	Cherain	Motocross des Croupets	RAMC Cherain – 0495/288.474
23/05 – 19:00	Limerlé – Salle le Réveil	Jogging des Gaudins	0491/086.837 - challenge-gouvy.be
23 & 24/05	Bovigny	A Bon Vî Timps	Les Villageois réunis – 0471/409.616
29/05 – 19:00	Cherain – Local Motocross	Karaoké + Repas	Comité des fêtes - 0491/084.770
30/05 – 20:00	Rogery – Salle JVR	Printemps de la Musique – Soirée Jam'In	Jam'In asbl – 0497/287.923 - musique.gouvy.eu
31/05	Château de Cherain	Garden Party	Comité des fêtes - 0491/084.770
05/06 – 20:00	Bovigny – Maison communale	Conférence - La culture du safran dans notre région	Cercle horticole – 0495/872.969 (après 17:00)
06/06 – 17:00	Sterpigny – Salle « Le Cosmos »	Cross'mos - Jogging	challenge-gouvy.be
07/06 – 07:00	Beho	Brocante	Les 3 Frontières – 0475/988.322
13/06 – 20:00	Cherain – Willow Springs Way Station	Live Country Music	080/86.45.52 - willowsprings.be
20/06 – 19:30	Rogery	Jogging de la Fête	challenge-gouvy.be
26/06 – 19:30	Montleban – Terrain de Foot	Jogging de Montleban	challenge-gouvy.be

UN SERVICE À LA LOUPE…

ACCUEIL, POPULATION, ÉTAT CIVIL…

Et à l'accueil population ils font quoi ??

Service de première ligne lors de votre passage ou de vos appels à l'administration, vous avez certainement déjà eu recours à leurs services… Pour un renseignement divers, retirer vos sacs poubelles ou renouveler vos documents d'identité, nos joyeuses pipelettes sont souvent dispos pour vous servir au mieux.

A Gouvy, un seul service regroupe les demandes concernant la population, l'état-civil, les dossiers étrangers, les permis de conduire. Autant dire qu'entre le public, les services publics fédéraux intérieurs, affaires étrangères, mobilité et le parquet du procureur du Roi, les interlocuteurs sont nombreux, et les journées animées… Si le temps d'attente lors de vos appels à l'administration de Gouvy est plus que raisonnable, il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit de contacter d'autres instances. N'hésitez donc pas à insister si le répondeur vous délivre son gentil message.

Saviez-vous aussi que….

Vous pouvez également vous adresser à ce service pour :

- vous aider dans des recherches généalogiques ;
- introduire vos demandes d'agréments pour les gîtes (le formulaire se trouve sur https://www.tourismewallonie.be)
- recevoir les agréations pour l'accueil des camps scouts *
- recevoir les renseignements concernant la stérilisation de vos félins*
- introduire vos demandes de fermetures de voiries, ou fermetures tardives lors de vos soirées*
- introduire une demande de prêt de matériel communal (pour les associations de la commune)*
- déclarer un poteau d'éclairage défectueux, il vous suffit de nous contacter en nous précisant le numéro dudit poteau celui-ci commence par 815/00xxx ou se connecter sur le site internet www.ores.be (onglet signaler une panne).

*Formulaires disponibles via le site internet https://www.gouvy.be/je-trouve/demarches-admnistratives

L'été approche !!!
N'oubliez pas de vérifier la validité de vos documents de voyage.

Les scouts arrivent !!!
Avez-vous vos agréments ?

CONTACT :

- Service population - population@gouvy.be
- Isabelle Jourdan - isabelle.jourdan@gouvy.be - 080/29.29.26
- Jessica Dohn - jessica.dohn@gouvy.be - 080/29.29.35
- Aurélie Hensenne - aurelie.hensenne@gouvy.be - 080/29.29.46
- Chantal Huget - chantal.huget@gouvy.be - 080/29.29.29

HORAIRE D'OUVERTURE :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi de 8h à 12h30
Mercredi 8h – 12h30 et 13h30 – 18h
Samedi 9h – 12h
Ou sur rendez-vous !!